



# Licence Pro OBQI

## Outils Biotechnologiques au service de la Qualité Industrielle

UFA BAUDIMONT - ARRAS



### • PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf si statut TH)

### • PRÉREQUIS

Être titulaire d'un BTS Bio-analyses et contrôles, biotechnologies, d'un DUT génie biologique, d'une licence de 2<sup>ème</sup> année ou équivalent dans le domaine des biotechnologies (120 ECTS requis)

### • MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

### • OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Former des techniciens supérieurs spécialisés dans les procédés de fermentation, ainsi que dans le domaine de la qualité
- Être capable de mener un processus de biotransformation,
- Mettre en place des contrôles qualité
- Contribuer à l'élaboration des protocoles expérimentaux
- Discuter des résultats et garantir la fiabilité

### • PERSPECTIVES POST-FORMATION

La licence OBQI est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle en tant que qualifiants, assistants techniques d'ingénieur ou technicien supérieur dans le domaine de l'analyse, recherche et développement ou production.

Elle permet d'intégrer des entreprises dans les secteurs pharmaceutique, cosmétique, agro-alimentaire ou encore de l'environnement



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours – Travaux dirigés – activités technologiques – travail sur ordinateur – visites d'entreprises et de laboratoires  
Rapports écrits et des exposés oraux en français et anglais pour exercer à la rédaction et à la soutenance de leurs travaux.  
Préparation au TOEIC proposée.

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et aptitudes : contrôle continu, examen final écrit et deux soutenances devant un jury,  
Conditions d'obtention du diplôme : une moyenne générale supérieur ou égale à 10 et une moyenne dans la partie professionnelle supérieure ou égale à 10, La validation est réalisée devant un jury rectoral.

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 15

## • DURÉE DE LA FORMATION

500 heures d'enseignement + 53 heures de préparation tutoré collectif au centre de formation et le reste en entreprise

## • PROGRAMME

### La Communication

UE7 L'entreprise, l'homme et la communication 30 ECTS  
UE5 Anglais 5 ECTS

### Les outils biotechnologiques

UE1 Les techniques analytiques 7 ECTS  
UE2 Socle connaissances génomiques et immunologiques 7 ECTS

### La qualité

UE4 Qualité et culture d'entreprise 8 ECTS  
UE6 Analyses de données 4 ECTS

### La Professionnalisation

UE8 Projet tutoré 9 ECTS  
UE9 Alternance en contrat de professionnalisation 9 ECTS

## • TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation 10750 € 00 . Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ENTREPRISES

Industries pharmaceutiques  
Industries cosmétiques  
Industries agro-alimentaires

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :

Sophie Dumortier 07.87.14.25.31  
ou dumortier.s@cfajejbosco.fr

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION (données 2020)

### 1<sup>ère</sup> session en 2021

NC%

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

NC%

Taux d'interruption en cours de formation

NC%

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois

NC%

Taux de poursuite d'études

## • VALEUR AJOUTÉE:

Semaine professionnelle  
Projets pédagogiques



## COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT  
17 rue Saint Maurice – CS 40573  
62008 ARRAS Cedex  
03 21 16 18 00

## EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS